



Contre l'insupportable injustice de ce système !

Tract édité par le NPA de l'agglomération de Rouen

janvier 2016

En 1678, le poète Jean de La Fontaine écrivait : « Selon que vous serez puissant ou misérable / Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. » Plus de trois siècles après, le constat reste tristement similaire...

Justice à deux vitesses

En avril 2012, à Noisy-le-Sec (93), un policier tuait Amine Bentounsi, 28 ans, d'une balle dans le dos en prétextant... la légitime défense. Inculpé pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », le policier a été acquitté le 15 janvier dernier, alors que le procureur avait requis cinq mois d'emprisonnement avec sursis et l'interdiction d'exercer la fonction de policier.

Trois jours plus tôt, huit anciens ouvriers de l'entreprise Goodyear ont été condamnés à deux ans d'emprisonnement, dont neuf mois ferme. Avaient-ils tué ? Torturé ? Non. Avec leurs camarades ouvriers menacés de licenciement, ils avaient sans violence retenu deux cadres pendant plusieurs heures. Depuis, les cadres se sont bien remis ; ils ont même retiré leur plainte. Mais les 1450 ouvriers de l'usine d'Amiens, eux, ont été licenciés. Si les militants syndicaux ont été condamnés malgré le retrait de la plainte, c'est donc que le procureur de la République a décidé de les poursuivre. Celui-ci obéit au ministère de la Justice. Et même si elle est censée être indépendante, même si Valls a dit trouver que cette condamnation était « lourde », comment croire que cette décision n'est pas politique ?

Répression à tous les étages

Il y a quelques mois, quand deux cadres d'Air France se faisaient arracher leurs chemises, le même Valls s'indignait de la violence des travailleurs, sans un mot pour ceux et celles qui vont perdre leur emploi.

Le week-end dernier, des militants et militantes écologistes, opposés à la construction du nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ont été

matraqués, arrêtés et placés en garde à vue. En décembre, le même sort avait visé celles et ceux qui manifestaient à l'occasion de la COP 21...

L'état d'urgence, mis en place après les terribles attentats du 13 novembre, permet de criminaliser les mouvements sociaux. Comme si les terroristes de Daesh se cachaient parmi les manifestants écolo ou les ouvriers en grève ! Avec les réformes constitutionnelles que veulent faire passer Hollande et Valls, le droit des policiers à faire usage de leurs armes en dehors de tout cadre de légitime défense sera renforcé : bien d'autres Amine Bentounsi tomberont sous les balles de l'impunité policière.

Solidarité et riposte

Valls, Hollande et toute leur clique se moquent bien des drames que provoquent les licenciements ou les exactions policières. La violence de l'État et des patrons ne leur pose pas de problème. Ce qu'ils refusent, c'est que ceux et celles d'en bas, les jeunes, les travailleurs et les travailleuses, les classes populaires, relèvent la tête face à l'insupportable.

Mais leurs pressions et leur répression ne mettent pas fin à la combativité. En quelques jours, plus de 100 000 personnes ont signé la pétition de soutien aux condamnés de Goodyear. Le 26 janvier, les syndicats de la fonction publique appellent à la grève notamment à l'occasion des négociations sur les salaires.. Alors que ceux-ci sont gelés depuis 2010 et doivent encore l'être jusqu'en 2017. Ces combats sont ceux de tous les salariés, du public comme du privé. Le 30 janvier, le collectif « Stop Etat d'urgence », composé de syndicats, d'associations et de partis politiques appelle à manifester partout en France pour la levée immédiate de l'état d'urgence et l'abandon du projet de déchéance de nationalité.

Contre la politique du gouvernement, la dégradation de nos conditions de vie et la restriction de nos libertés, contre l'injustice de ce système, c'est tous et toutes ensemble qu'il faut nous battre !

**Prenez contact avec le NPA de Rouen : correspondance@npa76.org
ou écrire à Npa 40 rue des Murs St Yon – 76100 Rouen – tel : 02 35 63 32 02**

Les cadeaux pourris de Pépy

Les médias ont annoncé 1400 suppressions de postes à la SNCF en 2016, mais la coupe sombre sera en réalité de 1800 postes : 378 au Matériel, 495 au Fret, 416 à SNCF Proximité et 700 à Voyages SNCF.

L'offensive de Pépy ne s'arrête pas là. Il a ainsi déclaré au cours d'une émission TV qu'il voulait s'en prendre aux 35 h, notamment sous forme de réduction des congés qu'il voudrait aligner sur ceux des cheminots des boîtes privées. Ne reculant devant aucune démagogie, il a prétendu que les 35 heures seraient la cause des retards de train, pour tenter une fois de plus de monter les autres travailleurs contre les cheminots.

Chacun sait que, quand on n'est pas content de ses cadeaux, on peut les fourguer sur Internet. Ceux de Pépy, c'est difficile car personne n'en voudrait. La seule façon de les refuser, c'est la lutte. Alors organisons nous pour que 2016 soit une année de contre-offensive des cheminots !

Propagande au menu

Les grands médias ont relayés complaisamment la propagande patronale de Pépy. En guise d'entrée, on a appris que les cheminots bénéficieraient de 38 jours de congés.

Sauf que la direction a compté les jours fériés comme des congés ! Quels mensonges vont-ils servir pour le plat de résistance ?

Accident mortel sur un chantier : la SNCF reconnu coupable

Le 29 mars 2012, un collègue trouvait la mort sur un chantier de Lyon Part-Dieu, heurté par un train. Il aura fallu plus de trois ans pour que le Tribunal correctionnel de Lyon reconnaisse la culpabilité de la SNCF le 17 décembre 2015 et la condamne à 80 000 euros d'amende, sans compter ses responsabilités civiles.

Alors, la SNCF va-t-elle tenter de faire traîner avec des procédures d'appel, comme

elle en a la sinistre habitude et comme on vient encore de le voir à propos des Chibanis qu'elle s'acharne à refuser d'indemniser ?

Pepper au secours de Pépy

Dans 3 gares du Pays de Loire, la direction met en test un petit robot appelé Pepper pour renseigner les voyageurs. OK il est un peu limité et répète les mêmes choses en boucle mais il tutoie les usagers et danse pour eux.

La concurrence va être rude !

À bas la sale guerre contre le peuple kurde !

Le climat de guerre civile s'installe dans les régions kurdes de la Turquie. De plus en plus de villes sous couvre-feu, les exactions de l'armée et de la police, le tout au nom de la lutte contre le « *terrorisme* » kurde. Cela ressemble comme deux gouttes d'eau à une guerre contre le peuple kurde. Cette situation permet au président Erdogan de réduire les libertés dans l'ensemble de la Turquie.

De ces exactions, de ces morts, les dirigeants français et occidentaux ne parlent pas. Les massacres ne les émeuvent que quand ils trouvent un intérêt à les dénoncer.

Renault, comme Volkswagen

Il a suffi d'un secret de polichinelle révélé pour faire « dévisser » l'action Renault... Les marchés sont peut-être aussi volatiles que les particules fines. Volkswagen ne serait donc pas le seul constructeur automobile à s'arranger avec les normes de pollution des moteurs diesel. Pour Renault, l'écart constaté entre les essais sur banc et les conditions réelles de conduite serait de 1 à 25. La réalité, bien connue des travailleurs de l'automobile, c'est que les possibilités de dépolluer existent aujourd'hui, à condition de s'en donner les moyens humains et matériels. À l'opposé des préoccupations de Renault, qui supprime des postes pour augmenter ses profits.